gemens pris par le gouvernement en leur faveur, se nombrent changemens ont eu lieu parmi les employés de la capitale et dans les provinces.

• Gardikiotis Grivas, maréchal du palais, a été remplacé dans ces fonctions par Yéneo Colocotroni, et nommé général en chef des troupes de la Grèce occidentale. Le général Mamonitsis remplace le colonel Han, commandant des troupes de la capitale, Riga Palamides, nomarque à Chalcis et lieutenant général ; Amvrassiadis, nomarque à Athènes, et Adam Doukas, directeur de la police de la capitale.

Tous ces changemens, comme je le disais plus haut, sont attribués à des révélations faites au Roi sur un prétendu mouvement révolutionnaire ; mais bien des personnes croient avec raison que le but est d'éloigner d'Athènes toutes les personnes suspectes sur lesquelles, en cas de mouvement, si quelque manifestation avait lieu, lorsqu'on s'occupera de la question relative à l'héritier du trône de la Grèce, qui doit, dit-on, être bientôt soumise aux chambres.•

On lit dans l'*Ami de la Religion* :

• MM. Berryer, Benoist d'Azy et le général de Saint-Priest, qui s'étaient rendus à Londres pour visiter l'Exposition universelle, ont considéré comme un devoir de haute convenance de se présenter au château de Claremont. Ils ont été reçus lundi dernier par la reine Marie-Amélie et par les princes de la maison d'Orléans avec une grande bienveillance.•

L'*Indépendance belge* s'exprime en ces termes, dans sa Revue politique du 12, au sujet de cette visite, et du remplacement du général Baraguay-d'Hilliers :

• La visite de MM. Berryer, Saint-Priest et Benoist d'Azy aux hôtes de Claremont a fait hier encore l'objet de toutes les conversations à Paris ; mais malgré les efforts des différens partis pour en faire croire à un succès pour leur cause, il est évident que, comme nous l'avons pressenti dès hier, cette démarche des chefs légitimistes n'a pas eu les résultats qu'ils en espéraient, et qu'en réalité elle n'aura d'autre signification politique que de constater une fois de plus la réserve absolue dans laquelle se tiennent les membres de la famille d'Orléans au sujet de la fusion. L'*Assemblée Nationale* elle-même, dans un article arrêté, dit-on, dans une séance du comité fusionniste, est obligée de constater cette réserve complète. Il est vrai que ce journal s'efforce de l'interpréter en faveur de la cause qu'il défend ; mais cette interprétation est pour le moins forcée, et les adversaires de la fusion peuvent avec tout autant de raison, sinon même avec plus, lui opposer l'interprétation contraire.

• Le laconisme avec lequel tous les journaux légitimistes s'expriment sur la visite de Claremont (l'*Union* n'annonce même pas le fait) indique assez que ce parti n'a pas eu lieu d'être autant satisfait de la démarche de ses chefs que les fusionnistes affectent de le répéter. Enfin, on parle d'une lettre d'un des princes qui, en rendant compte de l'entrevue, aurait exprimé ses sentimens peu favorables à la fusion; mais ce dernier fait nous paraît plus douteux, car il s'écarterait de la ligne de conduite que les princes d'Orléans se sont tracée sur cette question.

• Une particularité fort significative et que nous avons déjà signalée, c'est l'absence de la duchesse d'Orléans. Les fusionnistes répètent, il est vrai, que cette princesse a exprimé le désir d'avoir une entrevue avec M. de Fallous, et assurent que cette entrevue ne tardera pas d'avoir lieu. Mais en admettant le fait comme exact, et la source à laquelle la point avec beaucoup de réserve, nous le trouvons nous porte à le considérer comme tel, ce serait aller un peu vite que d'en conclure que la duchesse ne demande à avoir M. de Fallous que pour se convertir à la fusion.

• Résumons-nous : la fusion en est aujourd'hui, après la visite de MM. Berryer, de Saint-Priest et Benoist d'Azy à Claremont, absolument au même point qu'elle en était avant la démarche de ces messieurs. Ce n'est pas dire qu'elle soit près de se réaliser !

• Un autre fait dont on s'est beaucoup occupé hier encore à Paris, c'est le remplacement de M. le général Baraguay-d'Hilliers, dans le commandement de l'armée de Paris, par M. de Castellane, actuellement commandant de la division militaire qui a son siége à Lyon.

• On donne plusieurs motifs à la retraite de M. le général Baraguay-d'Hilliers ; le motif réel paraît bien être l'obligation où se trouvait le général d'opter entre son commandement et son siége de représentant, les six mois que la loi accorde aux membres de l'assemblée pour remplir une mission extraordinaire étant expirés. Le général Changarnier, qui réunissait dans ses mains le commandement de l'armée de Paris et celui des gardes nationales de la Seine, était considéré comme dans une situation exceptionnelle qui l'empêchait de tomber sous cette disposition de la loi. Il pouvait donc conserver indéfiniment cette situation, sans pour cela renoncer à son mandat législatif. Mais le double commandement qu'il exerçait ayant été divisé au moment de sa retraite, et le général Perrot ayant hérité de celui de la garde nationale, tandique celui de l'armée de Paris échéait au général Baraguay-d'Hilliers, ce dernier est retombé sous l'application de la loi, c'est-à-dire a été considéré comme exerçant une mission extraordinaire, et il a dû se retirer le jour où expiraient les six mois pendant lesquels il lui était permis de la conserver.

• La démission de M. le général Baraguay-d'Hilliers s'explique donc ; mais le choix de son successeur a produit une certaine sensation. On disait, en effet, depuis deux jours, que le président voulait placer à la tête de l'armée de Paris un général qui n'eût aucun rapport avec l'Assemblée et qui lui fût personnellement dévoué. La nomination du général de Castellane vient donner une certaine consistance à ce bruit. C'est M. le général Carrelet qui remplace M. de Castellane à Lyon.•

Le bateau de Galatz, arrivé aujourd'hui, nous apporte des journaux de France jusqu'au 15 et le *Corriere Italiano* jusqu'au 19. Nous en extrayons à la hâte les nouvelles suivantes.

Les débats sur la révision de la Constitution ont été ouverts le 14, comme nous le disons plus bas. Voici le résumé que le *Journal des Débats* du 15 fait de cette séance :

• Nous sommes arrivés au moment solennel et décisif ; les débats sur la révisionde la Constitution sont ouverts. C'est M. le président Dupin qui a pris le premier la parole pour adresser à l'Assemblée quelques observations qui répondaient parfaitement à la gravité de la circonstance et au sentiment universel. Ces paroles si nobles et si dignes ont produit leur effet. Aucun tumulte, aucun incident regrettable n'a troublé cette première séance. La discussion a pris, dès le début, un grand et sérieux intérêt. Sur quatre orateurs, M. de Fallous est le seul qui ait défendu le projet de révision; les trois autres, M. Peyre, M. de Morny, M. le général Cavaignac, se sont prononcés contre la révision, en se plaçant à des points de vue divers.

• On lira le discours de M. Fallous ; c'est la seule manière de l'apprécier dignement, complétement. Ce n'est pas nous qui avons rien à contester dans le jugement si ferme et si élevé que l'orateur a porté sur la situation où trois années de république ont conduit la France. Toutes les objections que le projet de révision a soulevées, M. de Fallous les a discutées et refutées avec une supériorité de coup d'œil admirable, avec une puissance de logique et de raisonnement et de sens. A la différence de ceux qui demandent que la révision de la loi du 31 mai précède la révision de la Constitution, il veut que la révision de la Constitution précède la révision de la loi du 31 mai. Qu'est-ce en effet que la loi du 31 mai, sinon la seule garantie que les entrares de la Constitution aient permis de charcher contre les abus et les dangers du suffrage universel ? La Constitution révisée, et les obstacles qu'elle oppose à l'amélioration du suffrage universel une fois levés, il est évident que la loi du 31 mai n'a plus d'objet. Les garanties incomplètes se contestent, se détruisent, et la cause de l'ordre serait naturellement remplacées par les garanties plus complètes et plus étendues que donnera la Constitution réformée et améliorée. Sur le fond des choses, point d'équivoque, point de réticence ; M. de Fallous s'est franchement prononcé pour la révision totale contre la révision partielle.•

Les débats sur la révision ont continué dans les séances suivantes jusqu'au 18. M. Baroche demande, dans cette dernière séance, une révision légale basée sur la loi électorale de mai. MM. Dufaure, Cavaignac et Lamoricière protestent contre cette proposition. Agitation. M. Baroche exprime la crainte d'un coup d'état. M. Victor Hugo lui répond. Grand tumulte.

Le ministère anglais n'a eu, dans la séance du 16 de la Chambre des Lords qu'une majorité de six voix contre la proposition de lord Stanley relative à la colonie du Cap.

Le bill d'admission des israélites à la chambre des communes a été rejeté à la Chambre des Lords par 144 voix contre 108.

La loi sur le règlement de la dette a été adoptée dans la séance du 12 des Cortès de Madrid, avec une majorité de 102 voix. La grossesse de la Reine a été publiquement notifiée le 16 aux Cortès.

Une dépêche télégraphique de Lisbonne du 10 annonce que le maréchal Saldanha conserve la présidence du conseil ; que M. Antongino garde le portefeuille des affaires étrangeres et M. Magelhaens celui de l'intérieur. Trois des membres du cabinet ont donné leur démission : le marquis de Loulé, MM. Souze et Pestana. Lisbonne était tranquille.

La *Gazette prussienne* du 12 déclare que la France et l'Angleterre protestent à Francfort, contre l'entrée de l'Autriche entière et le maintien des provinces de Prusse et de Posen dans la Confédération germanique. La Prusse, de son côté, veut aussi sortir de la Confédération, mais elle a déclaré, de concert avec l'Autriche, que les deux questions étaient intérieures et ne pouvaient souffrir une intervention étrangère.

On écrit de Francfort, le 9 juillet :

• Dans la séance tenue hier par la Diète germanique, la protestation de la ville de Hambourg a été communiquée à l'Assemblée, qui a nommé immédiatement une commission de cinq membres pour lui faire un rapport sur cette affaire.

• L'Autriche et la Prusse ont fait ensuite conjointement la proposition d'établir une police fédérale centrale.•

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. I. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Ste-Sophie, et y a assisté à la prière de midi.

— Hier lundi, vers quatre heures de l'après-midi, de nombreuses salves d'artillerie tirées par les batteries de terre et les canons de la flotte, ont annoncé les fêtes du Baïram. Tous les bâtimens se sont couverts de pavois et les conserveront pendant les trois jours que durèrent les fêtes.

La grande solennité du Baïram a eu lieu aujourd'hui avec la pompe accoutumée. Le matin, tous les ministres et les hauts fonctionnaires, les principaux membres du corps des ulémas, les employés de la Porte, les officiers supérieurs de l'armée et de la marine en grand costume de cérémonie, se sont réunis au palais de Top Capou. Sa Majesté est sortie par la Porte Impériale (*Babi-Houmayoum*) pour se rendre à la mosquée de Sultan-Ahmed. Le cortège impérial a traversé une double haie de troupes remarquables par leur bonne tenue. Une foule immense s'était portée sur le passage du cortège pour assister à ce spectacle imposant. La cérémonie terminée, le cortège impérial est retourné dans la même ordre au palais de Top Capou. Partout, sur son passage, S. M. I. a été accueillie par des témoignages de respect et d'attachement que la population et la troupe laissient éclater d'une manière d'un accord aux cris répétés de *Vive le Sultan Abdul-Medjid !* Cette cérémonie a été favorisée par un beau temps.

Arrivé à Top-Capou, le Sultan a reçu les hommages des ministres et des grands dignitaires de l'Empire.

— Le premier jour du Baïram, après la cérémonie du *Mouhayide* qui a lieu au palais de Top-Capou, il est d'usage que le Sultan se rende à son palais où il reçoit les félicitations de toutes les personnes de sa maison. Cette cérémonie a eu lieu aujourd'hui avec la pompe accoutumée, tous les ministres y assistaient.

— Jeudi dernier, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, 27 jour de Ramazan, c'est-à-dire celui où a lieu la cérémonie de *Kadir-Gueudjesi*, qui se reproduit chaque année à cette époque et qui est célébrée avec la plus grande pompe, le Sultan s'est rendu à 3 heures du soir, à la mosquée de Top Hané. Sa Majesté était escortée des ministres, des grands dignitaires de l'Empire, des généraux, des membres du conseil supérieur de justice, du conseil militaire, et d'un grand nombre des principaux fonctionnaires des diverses administrations. Les prières ont duré près de deux heures. Au moment où arrivait le Sultan, il était salué par des salves d'artillerie, et sur la place de Top-Hané on n'avait jamais vu une foule aussi grande. Toutes les mosquées, tous les édifices publics étaient illuminés avec la plus grande profusion. Vers dix heures et demie, des feux d'artifice ont été tirés sur les places de Top Hané et de Séraï-Bournou. A onze heures, le cortège impérial s'est mis en marche pour retourner au palais de Beylerbey. Le départ de S. M. I. a été annoncé par de nouvelles salves d'artillerie.

— C'est aujourd'hui que les fêtes du Baïram ont commencé, et à cette occasion, les bureaux de la Porte sont fermés depuis hier et le seront jusqu'à vendredi. Ce jour-là les fonctionnaires et les employés des différents départemens ministériels se rendront à leurs bureaux pour faire et recevoir les visites de félicitation d'usage.

— M. Nicolsovich, gendre et capou-kéhaia du Prince de Servie, ayant obtenu un congé de S. A., doit partir prochainement pour Belgrade où il se propose de passer quelques mois.

—On lit dans un journal de Smyrne, du 22 juillet :

• Nous avons à raconter un nouvel attentat commis par la bande de voleurs qui infeste nos environs, attentat inouï jusqu'ici et qui a jeté dans la consternation toute notre ville. M. Richard Van Lennep, vice-consul des Pays-Bas, se trouvait samedi matin, avec ses trois enfans en bas âge, dans une vigne à huit ou dix minutes de distance à peine de sa maison à Sevdikeuï, quand tout-à-coup trois brigands le prirent et le conduisirent à la haie. Le danger imminent où il vit ses enfans empêcha M. Van Lennep de se défendre : il fut donc saisi, garrotté et traîné à la montagne. Parvenu à une certaine distance, les malfaiteurs, que quatre ou cinq de leurs comp gnons vinrent rejoindre successivement, prirent les enfans avec un villageois qu'ils rencontrèrent sur leur route et demandèrent une forte rançon pour la délivrance du père, menaçant sa famille de le tuer si elle refusait d'accéder à leur demande ou si quelque poursuite était dirigée contre eux. On dut obéir à cette injonction, et après des pourparlers et le temps nécessaire de recueillir l'argent à Smyrne, une somme de 50 mille piastres, dernière limite à laquelle s'étaient inexorablement arrêtés les voleurs, fut comptée à ces misérables contre la liberté de M. Richard Van Lennep, qui fut, en même temps, dépouillé de sa montre, de son fusil, de son anneau de mariage, de tout ce qu'il possédait enfin sur lui.

• M. Van Lennep resta trente-huit heures au pouvoir des brigands, traîné d'un lieu à un autre, et l'on peut juger de ses souffrances, de la désolation qui en résulta.

Cet événement a produit à Smyrne la plus profonde sensation, autant par l'attentat lui-même que par les vives sympathies dont la famille Van Lennep est entourée. Nous n'avons rien à ajouter à ce récit; nous espérons que ce sera la dernière fois d'où sortira enfin un lieu, le complaisant de ces malfaiteurs, par l'honneur du gouvernement est maintenant autrement intéressé à rétablir l'ordre.

• L'autorité a pris toutes les mesures qui dépendaient d'elle, mais elles seront insuffisantes contre l'organisation de bandes qui ont leurs signaux et des lieux de retraite assurés. Il faut agir contr'elles avec ensemble, avec suite, et se montrer sévère envers les coupables. Le public attend avec anxiété les ordres supérieurs de Constantinople.

— Hier il y a eu une réunion de tous les consuls au sujet de cette affaire.•

— On nous écrit de Bucarest, le 21 juillet :

• Le prince Stirbey se propose de commencer bientôt ses tournées, il se mettra en route probablement la semaine prochaine pour visiter quelques parties du pays.

• L'agronome qui a été engagé à Turin au service de l'administration valaque, M. Hugo Schandz, professeur de chimie agronomique à l'école pratique d'agriculture, vient d'arriver à Bucarest. On dit que c'est un homme distingué et fort versé dans sa spécialité.•

— On nous écrit de Bucarest, le 17 juillet :

• Une bande de 10 à 12 individus à cheval et très bien armés, vêtus pour la plupart comme les villageois transylvains, et commandés par un individu portant l'uniforme complet d'officier autrichien, est entrée, le 6, sur le territoire valaque, en désarmant un faible piquet sur les montagnes Vulcano et Navatzi, et a assailli le lendemain le monastère Horezon, qu'elle a pillé pendant 3 heures. Ces brigands se sont ensuite dirigés vers Hermanstadt à travers les montagnes. La gendarmerie des districts s'est mise aussitôt à leur poursuite, et avis en a été donné aux autorités autrichiennes. On espère parvenir à s'en emparer. Le prince Stirbey a envoyé sur les lieux son aide-de-camp, le major Salman, et l'inspecteur des gardes-frontières, afin d'aviser à toutes les mesures nécessaires. Ils doivent ensuite se rendre à Hermanstadt pour s'entendre avec le lieutenant-général prince de Schwarzemberg, gouverneur civil et militaire de la Transylvanie. Le service des gardes-frontières valaques vient à peine d'être créé, et a besoin d'au moins six mois encore pour être complétement organisé.

— Vendredi dernier, un peintre en bâtimens, monté sur l'échafaudage d'une maison en construction dans la rue qui longe le mur du palais d'Angleterre et conduit au Petit-Champ, est tombé sur le sol et a expiré quelque temps après sa chûte.

— Dimanche dernier, M. J. P. Ferrier, ex-adjudant-général au service de Turquie, est arrivé à Constantinople par le bateau de Trébisonde.

— On nous écrit de Syra, le 24 juillet :

• On a reçu la nouvelle officielle que les bateaux à vapeur-poste français toucheront, comme précédemment, à Syra. L'agence des bateaux Rostand a reçu l'ordre de prendre à cet effet les mesures nécessaires.•

— Dimanche dernier, ont eu lieu dans la cour de St-Benoît les examens et la distribution des prix des Écoles des Frères. Cette cérémonie était présidée par Mgr Hillereau, archevêque de Pétra. Les élèves ont répondu avec intelligence aux questions qui aux diverses questions qui leur ont été adressées.

— Le 21 juillet, nous écrit-on de Smyrne, a eu lieu la distribution des prix à l'école des Sœurs de la Charité. Des fonctionnaires ottomans, les consuls et l'archevêque de Smyrne assistaient à cette touchante cérémonie. Le 22, la distribution des prix a eu lieu, avec une grande pompe au collége de la Propagande. Pendant les examens qui ont précédé cette distribution, les assistans ont pu constater les nouveaux progrès accomplis par les élèves et dûs au zèle et au dévouement de leurs professeurs. Plusieurs élèves ont surtout fait de notables progrès dans la langue turque sous la direction de M. Mallouf, auteur de divers ouvrages importans pour l'enseignement de cette langue. Le 3, ont eu lieu les examens et la distribution des prix des Écoles chrétiennes, et là, comme dans les deux autres, on n'a pu qu'applaudir aux bons résultats qui ont été constatés.

— On nous écrit de Varna, le 28 juillet :

• Hier l'on a vu arriver de Rodosto deux frégates à vapeur venues de la capitale, un régiment d'infanterie composé de 3200 hommes, et vers les 3 heures d'après midi, elles sont reparties pour le lieu de leur provenance.•

— Ces jours derniers, une scène singulière s'est passée au bureau des passeports. Un individu nommé N..., natif de Salonique, s'y présente avec un passeport où il avait contenant la désignation du lieu de sa naissance et sa qualité de sujet ottoman. Impatienté de ce que son tour ne venait pas, il présente un autre passeport délivré à lui par le consul hellène de Bucarest, où il est qualifié sujet hellène. M. Civinis, chef du bureau des passeports, lui demande avec sang-froid s'il n'avait pas, par hasard, dans sa poche encore d'autres titres le constatant sujet de quelques autres puissances. Sur sa réponse négative et après nouvel examen, le sujet mixte se déclara enfin de nouveau sujet ottoman, avoua les moyens qu'il lui avaient fait obtenir le passeport hellène, et apprit qu'il n'était plus temps de se servir de semblables moyens. Puisse cette leçon servir d'exemple!

— Il y a quelque temps un charretier, creusant la terre aux environs de Calofer, petit bourg près de Philippopoli entre Rahomolie et Hidjar, pour en extraire des pierres, découvrit trois anciens tombeaux. En en soulevant le plus de marbre, il y trouva une grande quantité de pièces d'or et d'argent. Prévenu par cet homme, le gouverneur de Philippopoli chargea deux frères et deux agens de police de vérifier le fait et de constater la découverte. Les objets trouvés au nombre de 7 consistaient dans un diadème en or surmonté d'un panache (il a été trouvé à la tête du tombeau) d'un encensoir en or (trouvé aux pieds) et d'une bague portant la date de 869 : de flèches en bois moisi, d'un vase et d'une cuvette en or, de trois vases en argent et de plusieurs autres de diverses dimensions.

Le gouverneur a fait diriger ces objets sur Andrinople pour être expédiés à Constantinople.

— M. Pévérata nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« Je prends la liberté de porter à la connaissance du public, par le moyen de votre journal, le fait médical suivant qui fait le plus grand honneur au talent du docteur A. Gués, de cette ville.

« J'étais depuis longtemps affligé d'une maladie redoutable connue sous le nom de Tænia ou ver solitaire. Le docteur Gués auquel j'eus le bonheur de m'adresser dans l'espoir d'obtenir une prompte guérison, a réussi et surpassé mes espérances à cet égard. En effet, m'étant soumis au traitement qu'il m'avait prescrit, et après m'être administré une seule dose du remède efficace qu'il m'avait ordonné, je fus saisi d'un violent dévoiement ; le ver solitaire, seule cause de mes souffrances, et par cela même entièrement guéri. L'extraction du ver solitaire a été complète; je conserve la tête de ce Tænia pour la faire voir aux personnes qui désireraient s'assurer de l'exactitude du fait et de la gravité du mal dont j'ai été délivré. J'ai cru qu'il était de mon devoir de signaler cette cure remarquable à l'attention des personnes qui, comme moi, seraient tourmentées de cette terrible maladie et qui désireraient obtenir une aussi prompte et aussi radicale guérison.

« Agréez, monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

« P. PÉVÉRATA.

« Constantinople, le 28 juillet 1851. »

— L'éclipse du soleil, que nous avons annoncée dans un de nos derniers numéros, a eu lieu hier. Comme le fessait remarquer M. Nicod, une différence de près de deux heures existant entre Paris et Constantinople dans la contemplation de la lumière, l'éclipse a dû subir également cette différence; du reste elle n'a pas été totale et une sorte de demi-jour livide n'a cessé d'éclairer le ciel.

(Correspondance particulière.)

SALONIQUE, 22 juillet. — Outre les 1200 albanais irréguliers, recrutés en Albanie pour le Yémen (Mokha), il vient de nous arrivé 100 autres ces jours derniers. Toute cette troupe est sous le commandement d'Ismaïl pacha, albanais lui-même.

Nous avons de retour sur rade le cutter de la station ottomane, qui avait été donner la chasse aux pirates qu'il n'a, du reste, rencontrés nulle part.

On écrit d'Ohri (Okrida) que l'assassin du négociant Robi devait être exilé à perpétuité à Moka, et partir avec le régiment irrégulier d'albanais; mais à la suite de nouvelles réclamations de la part des parents de la victime, le criminel a été condamné aux travaux forcés à vie et sera envoyé prochainement à Constantinople.

On ne mande rien de positif sur le compte de Somi pacha, inspecteur-général de la Roumélie. Sami pacha restera à Monastirpour fêter le Baïram, et se dirigera ensuite vers Okrida et Janina.

Sur la proposition faite par le gouverneur-général de Salonique, le gouvernement impérial vient d'envoyer ici un bateau à vapeur pour mieux protéger les navigateurs et les commerçants contre les attaques des pirates. Le pacha l'a déjà fait partir avec mission de visiter toutes les calas et battre en tout sens la mer sur toute l'étendue du golfe.

L'influence du signe céleste qui dans deux jours va se lever avec le soleil et qui continuera à apparaître jusqu'au 23 août, nous donne déjà de fortes chaleurs : le thermomètre Fahr. marque aujourd'hui 76 degrés à l'ombre. Les vents du N. N. O. sont ceux qui dominent. Les vents du S. et S. E. sont venus rafraîchir l'atmosphère pour bien peu de temps, car aussitôt après, le vent du N. a repris avec plus de vigueur encore et dissipé les quelques nuages qui promettaient un peu de pluie.

NOUVELLES D'EUROPE. (*Voie de Vienne*).

FRANCE.

(Paris, 14 juillet.)

On lit dans le *Journal des Débats* du 9 :

• La discussion sur la révision de la Constitution a été fixée sans contestation à lundi prochain.

• Après le rapport de M. de Tocqueville, nous avons entendu celui de M. d'Alton (du Nord) sur les pétitions adressées à l'Assemblée en faveur de la révision. On trouvera dans ce document des détails assez curieux qui sont de nature à faire apprécier avec justesse le caractère et la portée de cette manifestation politique. La partie la plus importante du rapport a pour objet de déterminer la part que les autorités locales et l'administration centrale ont prise au pétitionnement. On connaît déjà les explications fournies sur ce point par le ministre de l'intérieur. Le rapporteur a reproduit ces explications, qui paraissent justifier le gouvernement de toute intervention illégale et abusive.

• La première partie de la séance avait été consacrée à la suite de la discussion sur le projet de loi relatif aux passeports de la Méditerranée. Après avoir voté les derniers articles du projet, l'Assemblée a définitivement adopté l'ensemble du projet à la majorité de 498 voix contre 127.

• On sait que dans une précédente séance la discussion de la loi municipale avait été fixée à jeudi prochain. Aujourd'hui, sur la demande de M. Léon Faucher, et d'accord avec la commission, cette discussion a été renvoyée au lundi 21 de ce mois.•

On lit dans le *Journal des Débats* du 10:

• Nous venons d'entendre la lecture que M. de Tocqueville a donnée de son rapport sur les propositions relatives à la révision de la Constitution. Il nous serait assez difficile d'apprécier l'effet que cette lecture a produit sur l'Assemblée. Ce que nous devons constater, c'est que les bancs de la gauche et de la droite l'ont écoutée dans le même silence et le même recueillement. Aucune manifestation favorable ou défavorable, aucun signe d'approbation ni d'improbation ne s'est fait entendre. Nous ne comprenons nulle part ce silence, et nous disons que de part et d'autre on n'a pas voulu juger un document de cette gravité sur une première et rapide impression. Nous demandons la permission de nous renfermer pour aujourd'hui dans la même réserve. Nous dirons toutefois que le ton et l'esprit général du rapport semblent de nature à ne satisfaire pleinement ni à ne blesser profondément aucune des parties parlementaires. Conciliant et modéré dans la forme, il n'est absolu que sur un point, le respect de la Constitution et de la légalité. Si nous voulons l'examiner en détail, il y a telle proposition dogmatique dont nous devrions faire sur la responsabilité seul au rapporteur, soit à la commission dont il est l'organe. Sur le fond des choses, les conclusions du rapport sont telles qu'il était permis de les attendre après les délibérations qui ont eu lieu dans le sein de la commission. La majorité de la commission émet le vœu que la Constitution soit révisée en totalité. Le rapporteur explique nettement le sens de cette formule, en déclarant que le but de la commission a été de n'imposer aucune limite à l'exercice de la souveraineté nationale, et de laisser à l'Assemblée Constituante la pleine et entière liberté de ses votes. Il est vrai que dans les considérans qui précèdent les conclusions du rapport, la commission n'a pas gardé la même réserve et la même impartialité que dans ces conclusions elles-mêmes. En sortant de cette réserve, la commission a peut être mérité le reproche d'inconséquence. Mais pour le pays les considérations ne sont rien; ce sont les conclusions qui sont tout.

Une dépêche de Paris, datée de 14 et publiée par l'*Osservatore Trustino*, annonce que la discussion sur la révision de la constitution a commencé dans l'Assemblée nationale. M. de Fallous s'est prononcé en faveur de la révision. MM. Mornay et Cavaignac se sont élevés contre elle.

Dans la séance du 8, la chambre s'est occupée d'une proposition de MM. de Riancey et Favreau, tendant à la révision des procès criminels dans certains cas. Cette proposition, qui avait été prise en considération, vient aujourd'hui en première délibération, mais elle est repoussée par la commission.

S'il est une question délicate, difficile à résoudre, c'est bien assurément celle que soulèvent les demandes en révision; car si, d'un côté, les droits de l'humanité, tous les sentimens les plus vifs du cœur, se soulèvent à la pensée de l'innocence sacrifiée, de l'autre les impérieuses nécessités de la justice, ses rigueurs salutaires, recommandant par dessus tout le respect de ses arrêts. C'est ce qu'a démontré d'une manière incontestable, dans son rapport, l'honorable M. de Parieu. M. Casa-Bianca, auteur d'un amen-